VIVRE AUX ADRETS

#026 - NOV. 2026 - VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

CHANTIERS À VENIR



P.9 RENCONTRE
Cécile Bocco, au cœur du “Grand Jardin”

P.10 STATION
Modernisation des équipements pour la neige de culture

P.14 POMPIERS
Regroupement des pompiers des Adrets avec Theys

P.16 TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
La Commune poursuit son engagement

EN IMAGES


01


02


03



04

01 10 juillet 2026 - Bénévoles et agents en action suite à la chute des charpentières du tilleul du parc de la mairie. **02** Été 2026 - La nouvelle plateforme “Zen” du côté de Bédina **03** 12 août - File d’attente au télésiège de Prapoutel, pour admirer l’éclipse. **04** 20 septembre - Exposition sur “Les commerces disparus” pour les journées du patrimoine, sur la place du village.

ÉDITO



Chères Campanaises, chers Campanais,

L'été s'est achevé, emportant avec lui de beaux moments de convivialité et de belles manifestations qui ont, une fois encore, fait vivre notre village. Merci à toutes celles et ceux qui, par leur engagement, leur énergie et leur enthousiasme, contribuent à faire des Adrets une commune vivante et accueillante !

Place désormais à la rentrée et aux projets ! Six mois après le début de ce nouveau mandat, notre équipe municipale avance avec détermination et lucidité. Restauration de l'église Saint-André, finalisation du Plan Local d'Urbanisme, projets de transition énergétique, avenir du cœur de village et de l'ancienne miellerie, agrandissement de La Marmite : autant de projets qui dessinent notre feuille de route pour améliorer notre cadre de vie et préparer l'avenir de notre commune.

Je tiens également à féliciter les jeunes élus de notre nouveau Conseil municipal des enfants. Pour eux, c'est une première découverte de la démocratie, de l'écoute et de l'engagement collectif. Leur enthousiasme est précieux et leur participation prend un relief particulier au regard de l'actualité. Car la démocratie ne vit que si nous la faisons vivre.

Dans un contexte national difficile, marqué par l'instabilité et les incertitudes, notre responsabilité de citoyens est essentielle. Voter, c'est exprimer ses convictions, mais aussi choisir une direction et un projet pour l'avenir. À l'approche des prochaines échéances démocratiques, je forme le vœu que nous sachions dépasser les oppositions et les logiques de rejet pour privilégier le dialogue, confronter les idées et faire émerger des projets qui nous rassemblent plutôt que de nous diviser. Face aux difficultés budgétaires, aux fractures sociales et aux incertitudes politiques, nous avons plus que jamais besoin de retrouver un cap collectif.

Enfin, je veux redire ma confiance dans notre jeunesse. Il n'y a pas de générations sacrifiées ou privilégiées, mais des générations qui doivent pouvoir construire ensemble leur futur. La stabilité et la confiance ne se décrètent pas, elles se bâtissent lorsque chacun accepte de faire un pas vers l'autre, dans le respect de ses différences et avec le souci du bien commun.

C'est aussi cela, faire vivre notre commune : avancer ensemble, avec confiance et responsabilité.

DELPHINE PERREAU, MAIRE DES ADRETS

VIVRE AUX ADRETS

Le magazine "Vivre Aux Adrets" est un magazine municipal périodique édité par la Mairie des Adrets (dépôt légal: 28 mai 2001). 2 parutions/an.

Directrice de publication : Delphine Perreau.

Rédactrice en chef : Laurie Argoud-Martin.

Comité de rédaction : Delphine Perreau, Laurie Argoud-Martin, Raphaël Licandro, Maxime Blavette, Amandine Chalvin, Carole Eymard.

Contributeurs : les membres du conseil municipal, avec l'aide des agents, habitants et associations des Adrets.

Crédits photos : D. Cartier-Millon, R. Licandro, L. Argoud-Martin, M. Blavette, A. Chalvin, J. Ducros, S. Thieffenat, T. Avenier, M-C. Plançon, M. El Hajal, T. Journet, Agence Urope/OTBC, Archives municipales.

Service des lecteurs
Pour toute correspondance concernant le Vivre aux Adrets, contactez la Mairie :
contact@lesadrets.fr | 04 76 71 06 93

Réalisation kalidao.com - Imprimerie Notre-Dame (Montbonnot) : papier recyclé, encre à base végétale.

NOUVEAU CETTE ANNÉE
Le club nature



Animé par Laure Barrabé, accompagnatrice en montagne, naturaliste, et Thaïs Journet, animatrice nature, il réunit neuf enfants de 6 à 10 ans chaque jeudi après l'école.

Promenades, découvertes, expériences et créations rythment les séances au fil des saisons : peinture végétale, fusain, photophores...

Les activités se déroulent principalement dehors. Une exposition en fin d'année permettra de découvrir les créations réalisées par les enfants.

MOIS DU DOC'
Découvrir et échanger

Créé en 2000, le Mois du film documentaire est un rendez-vous national qui met chaque novembre le cinéma documentaire à l'honneur, pour découvrir le monde autrement et susciter le débat. La bibliothèque des Adrets à travers son association participe à cette manifestation avec deux projections gratuites, soutenues par le Département de l'Isère et Le Grésivaudan.





Au programme, salle Pelloux-Prayer à 17h

- **15 novembre** : Tero Loko, cultiver l'accueil, en présence de la réalisatrice.
- **22 novembre** : Méditerranée, l'Odyssée pour la vie.

Réservation : bibliotheque@lesadrets.fr

MÉMOIRE EN BELLEDONNE
Une nouvelle association dédiée au patrimoine des Adrets

Aux Adrets, la rentrée de septembre ne s'est pas faite que dans les cartables : le patrimoine a lui aussi fait l'actualité. Entre le lancement par la commune du marché public des travaux d'urgence de l'église Saint-André (voir article p.18)**, les Journées européennes du patrimoine et la création de l'association Mémoires en Belledonne, la rentrée a été bien chargée.**

Pourquoi avoir créé l'association Mémoires en Belledonne ?

L'association Mémoires en Belledonne a été créée pour donner un cadre associatif au groupe de bénévoles qui, depuis quatre ans, fait des recherches sur l'histoire des Adrets. Elle doit permettre d'élargir ce travail de recherche, de collecte, de sauvegarde et de transmission du patrimoine local, car quand on parle de granges ou de la résistance, les liens avec les communes voisines sont importants dans le traitement du sujet.

À peine constitués en association, les bénévoles se sont illustrés lors des Journées européennes du patrimoine, le dimanche 20 septembre 2026, avec sept premiers panneaux dédiés aux commerces disparus des Adrets. À cette occasion, un parcours avait été mis en place dans le centre du village, il présentait les commerces d'antan, dont les bâtiments existent toujours, ainsi que des témoignages d'anciens qui ont parfois tenu ces établissements.

L'association est affiliée à La Campanaise, et soutient en outre la commune lors des travaux d'urgence de l'église Saint-André.

Les recherches et collecte de photographie se poursuivent afin de documenter notre histoire, n'hésitez pas contacter l'association pour sécuriser vos archives : memoiresenbelledonne@etik.com
Adhésion à l'association à partir 20€, et 10€ pour les étudiants et demandeurs d'emploi.



VIE ASSOCIATIVE

Réparons l'invisible sur les Adrets

Une aventure collective portée par l'artiste Ivana Müller et Scènes obliques

Au-delà de l'Arpenteur, que Scènes Obliques met en œuvre chaque année, l'association se mobilise pour intégrer la culture dans les enjeux de notre territoire. Pour cette raison, elle invite des artistes à sortir de la scène et à venir à la rencontre de notre quotidien pour concevoir des projets au long cours en lien avec les paysages et celles et ceux qui les habitent et les font vivre.

Pour 2026-2027, elle accueille Ivana Müller et l'équipe de « Réparer l'invisible », pour concevoir à l'échelle de la commune une démarche sociale et artistique qui mettra à l'honneur nos histoires, nos perceptions, nos doutes parfois, nos désirs aussi concernant nos espaces de vie.

« Réparer l'invisible » c'est retisser des liens entre les habitants et les lieux auxquels ils sont attachés. Pour cela, les artistes viennent à votre rencontre, parfois c'est aussi l'inverse, et ils proposent de broder collectivement une carte sensible des Adrets.
Au fil des rencontres, chacun est invité à partager ses souvenirs, ses savoirs mais aussi ses émotions autour du village et ses alentours. La broderie devient alors bien plus qu'une activité manuelle, un moyen de raconter notre territoire, de faire émerger des histoires et de créer du lien.

Plusieurs ateliers ont déjà rythmé cette aventure, à La Marmite, ainsi qu'à la Mairie des Adrets en début d'année et les 9 et 10 octobre à Prapoutel Les 7 Laux, dans le cadre de L'Esprit des lieux, avec des propositions artistiques autour de notre rapport aux paysages.
Ces rencontres ouvertes à tous et toutes permettent de contribuer, point après point, à cette cartographie collective qui se poursuivra jusqu'en octobre 2027, des ateliers seront organisés deux fois par mois.

Vous souhaitez participer ?
Inscrivez-vous au prochain atelier de broderie
Jeudis 19 novembre et 3 décembre 2026, 7 et 21 janvier 2027
de 17h à 20h en Mairie des Adrets.

D'autres ateliers seront proposés au fil de l'année,
n'hésitez pas à vous faire connaître pour avoir toutes les actualités.

LECTURES

Des histoires à partager entre générations

Organisé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) , ce temps de lecture accueille les enfants de moins de 3 ans à la bibliothèque des Adrets, dans un espace qui leur est dédié. Familles, assistantes maternelles et crèches y sont les bienvenues, ainsi que nos aînés du village, invités à partager ce moment. Avec des livres adaptés à leur âge, les tout-petits découvrent l'objet livre et le plaisir des histoires, dans un moment privilégié, calme et à leur rythme.

Rendez-vous les mardis des semaines impaires, de 9h30 à 10h30.
06 61 03 00 72 – bibliotheque@lesadrets.fr

RETOUR SUR L'ESPRIT DES LIEUX

Les 9 et 10 octobre, habitant·es, professionnel·les de la montagne, artistes, chercheur·euses et élu·es sont allé·es chercher L'Esprit des lieux dans la station de Prapoutel - Les 7 Laux pour questionner nos attachements au paysage pentu.

Par l'entremise de conversations croisées, de spectacles et de temps de convivialité, Scènes Obliques a créé un espace où les voix de chacun·e ont pu se faire écho d'une pente à l'autre. Un temps pour créer du commun autour d'un territoire de montagne auquel nous sommes relié·es et dont nous cherchons à prendre soin, chacun·e à notre manière, à l'heure des bouleversements climatiques.



APÉROS DOCU' AU BALCON
et si on refaisait le monde ?

Les Apéros Docu' au Balcon proposent un rendez-vous convivial autour de grandes questions de société, un vendredi par mois. Ces rencontres s'articulent en cycles thématiques.

L'objectif : échanger, partager des idées et faire émerger des actions concrètes sur notre territoire. La saison 2026-2027 s'articule autour de trois cycles thématiques :

- la paix (octobre à décembre),
- l'éveil des consciences (janvier à mars)
- et notre lien à la nature (avril à juin).

Le déroulé ? Un documentaire d'environ 30min. pour nous faire réfléchir, suivi d'une apéritif partagé.



PROCHAINS RENDEZ-VOUS

27 novembre aux Adrets :
« Et oui... y'a des solutions ! »

22 décembre à Prapoutel :
« C'est Noël, on fait la paix et on célèbre ! »

Une initiative portée par la Fondation One (Anne Monmousseau).
Renseignements :
Florence Jacquis 06 14 78 56 57

LES FENÊTRES DE L'AVENT
s'allument au village



Cette année, les fenêtres de l'Avent reviennent aux Adrets !
Le principe : un calendrier de l'avent vivant. Chaque soir de décembre, jusqu'au 23, un habitant, un hameau, un groupe d'amis ou une association décore une fenêtre avec le chiffre du jour et prépare une soupe, un vin chaud ou une autre gourmandise. Tout se passe dehors.
Ouvert à tous, sans invitation, de 18h30 à 20h maximum. Seules conditions : venir avec son mug et respecter les horaires.

Calendrier d'inscription :
https://avent.pening.fr
Contact :
campanaise@lesadrets.fr

VOUS ORGANISEZ UNE MANIFESTATION AUX ADRETS ?

Associations et habitants souhaitant organiser une manifestation sur la commune sont invités à **remplir et à déposer une fiche événement** ; celle-ci est disponible auprès de la mairie (et bientôt sur son nouveau site internet).
Cette démarche permet de faciliter l'organisation, la coordination, la communication et les éventuelles demandes de prêt de matériel, arrêté municipal, point d'électricité etc.
La mairie peut également vous renseigner sur les aides et subventions disponibles.



N'hésitez pas à prendre contact ou à solliciter un rendez-vous avec les élus en charge de la culture et des associations.
contact@lesadrets.fr
04 76 71 06 93

FRELON ASIATIQUE
piégeage en forte progression

Le bilan régional du piégeage de printemps 2026 fait état de plus de 232 000 frelons à pattes jaunes capturés, soit presque deux fois plus qu'en 2025. En Isère, 36 340 captures ont été recensées dans 136 communes.
Face à cette prolifération, le Conseil Municipal des Adrets a voté une enveloppe de 500 € pour prendre en charge 50 % du coût de destruction des nids sur les parcelles privées, en relais du Département dont le budget était épuisé. Les 50 % restants sont financés par la Communauté de communes Le Grésivaudan (CCLG).

Pour signaler un nid :
www.frelonsasiatiques.fr
Référent communal : Bernard Lot - 06 72 91 60 88

INFOS MAIRIE

ÉLECTIONS

Les nouveaux visages du Conseil Municipal des Enfants (CME)



Cette année, le Conseil Municipal des Enfants s'est étoffé !

Le 7 octobre dernier, 18 représentants ont été désignés : isoloir, urne et présence d'adultes encadrants.

Félicitations à la nouvelle équipe : Clémence, Éléonore, William L., Emy, Méline, Lison, Léna, Solène, Pauline, Neil, Titouan, Héléna, Anna, Lilou J., Nathan, Eva, Eddy et Jeanne.
Accompagnés par Pauline Musco et Sandrine Sanchez, notre nouvelle bibliothécaire, ils fourmillent déjà d'idées et de projets. Les élections ont été suivies de la boum de rentrée, qui s'installe peu à peu comme un rendez-vous incontournable, en passe de devenir une belle tradition ! Un grand Merci aux organisateurs !

ÉCOLE EN FÊTE

un site web pour s'informer et s'engager !



L'association des parents d'élèves des Adrets dispose désormais de son site internet !

Depuis 25 ans, École en Fête anime la vie du village et finance de nombreux projets scolaires grâce à la mobilisation des parents.

En 2025-2026, un peu plus de 10 000 € ont ainsi été versés comme contribution aux projets pour les enfants de l'école.

Le site permet de découvrir les projets financés, les événements à venir et les possibilités de donner un coup de main, même ponctuellement.

Informations et contact : ecolenfete@gmail.com
https://ecoleenfete-lesadrets.fr/

AGENDA

13 nov. - Veillée en Belledonne, *Église des Adrets / Salle Pelloux-Prayer*

15 nov. - Le Mois du doc', projection de "Tero Loko"., en présence de la réalisatrice Isalia Petmezakis. Dès 12 ans. 82 min. *Salle Pelloux-Prayer, 17h, gratuit sur inscription (bibliotheque@lesadrets.fr)*

19 nov. - Café rénovation énergétique. *La Marmite, dès 18h*

22 nov. - Le Mois du doc', projection de "Méditerranée, l'odyssée pour la vie". Un film documentaire de Frédéric FOUGEA. Dès 6 ans. 1h30. *Salle Pelloux-Prayer, 17h, gratuit sur inscription (bibliotheque@lesadrets.fr)*

Du 1er au 23 déc. - Les Fenêtres de l'Avent, *De 18h à 20h, chez les particuliers inscrits, planning à venir*

3 déc. - Conseil Municipal *18h30 échanges avec les citoyens puis 19h le Conseil*

12 déc. - Marché de Noël *Place de l'église Saint-André*

13 déc. - Goûter de Noël des aînés, *15h, salle Pelloux-Prayer*

22 janvier 2027 - Voeux du Maire et du Conseil Municipal *Salle Pelloux-Prayer*

4 fév. - Conseil Municipal *18h30 échanges avec les citoyens puis 19h le Conseil*

8 avril - Conseil Municipal *18h30 échanges avec les citoyens puis 19h le Conseil*

18 avril 2027 et 2 mai 2017 *1er et 2nd tour de l'élection présidentielle*

Retrouvez les agendas complets sur **www.lesadrets.fr** et **www.les7laux.com/agenda**

PLAN LOCAL D'URBANISME
Où en est son élaboration ?

L'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU) des Adrets se poursuit. Après la réunion publique du 11 juin dernier, qui a rassemblé un peu plus de 45 habitants, une nouvelle étape importante a été franchie avec la présentation du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) aux personnes publiques associées (services de l'État, collectivités et organismes concernés). Cette étape permet de recueillir les premiers retours de nos partenaires sur les orientations affichées afin de les prendre en compte la suite de la procédure.

Depuis fin septembre, l'élaboration du PLU est entrée dans une nouvelle phase : la traduction réglementaire du projet communal. Cette étape consiste notamment à définir le zonage, qui délimite les différentes zones du territoire et précise leur destination. Elle consiste également à préparer le règlement graphique qui définit les règles d'urbanisme que nous appliquerons (implantation des constructions, hauteur des haies, aspect visuel...). Ces deux documents permettront ainsi de traduire concrètement les orientations définies par le PADD. Ce travail technique se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2026, puis **une réunion publique sera programmée (fin janvier ou février 2027) au cours de laquelle le projet de zonage et son règlement sera présenté aux habitants**. Ce rendez-vous constituera un nouveau temps d'information et d'échange sur l'avancement du PLU, avant la poursuite des étapes réglementaires.

Et à l'échelle du Grésivaudan ?
Parallèlement, des réflexions se poursuivent à l'échelle de la Communauté de communes Le Grésivaudan autour d'une éventuelle évolution vers un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document permettrait d'aborder les questions d'aménagement, d'habitat et de préservation des espaces à l'échelle des 43 communes du territoire. À ce stade, aucune décision de transfert de cette compétence à l'intercommunalité n'est actée. Les échanges devront notamment porter la place des communes et la prise en compte de leurs spécificités locales. Dans l'attente de ces éventuelles évolutions, la procédure d'élaboration du PLU communal des Adrets se poursuit selon le calendrier prévu.

VILLARD-CHÂTEAU / LE LANAT
aménagements prévus au printemps



Au printemps 2027, des travaux d'aménagement sont prévus dans le secteur du Lanat/Villard-Château, à proximité de l'arrêt de bus. Ce projet, engagé depuis plusieurs années par la commune, prévoit la sécurisation des cheminements piétons ainsi que l'installation de six conteneurs semi-enterrés. Ces travaux engendreront également la matérialisation des stationnements, l'aménagement des accès aux habitations et au chemin du Baron, ainsi qu'un embellissement paysager aux abords de l'arrêt de bus. Une attention particulière sera portée à l'intégration de ces équipements dans le caractère rural et patrimonial du site.

Les travaux devraient durer environ un mois, avec un objectif d'achèvement d'ici fin mai 2027.

ANCIENNE MIELLERIE
Les projets de réhabilitation avancent

Depuis son acquisition par la commune, un groupe de travail autour de l'ancienne miellerie progresse sur les projets visant à donner une nouvelle vie à ces deux bâtiments, avec une approche par étape. Cette démarche par palier permet de faire avancer la reconversion du site tout en maîtrisant les investissements.

Bâtiment 1 : un laboratoire de transformation agricole

La commune vient de recevoir le rapport final de l'étude de faisabilité. Ce rapport valide la faisabilité du projet imaginé et précise les aménagements nécessaires. Il établit également une première estimation globale du coût de l'opération. La prochaine étape consiste à rechercher les financements permettant de concrétiser ce projet, puis à recruter un maître d'œuvre pour engager les études techniques et préparer les travaux.

Bâtiment 2 : une réhabilitation progressive

Deux temporalités différentes sont envisagées : à court terme, des aménagements limités peu coûteux et suffisamment flexibles pour permettre une première utilisation des locaux ; à moyen et long terme, un projet plus abouti.

Des travaux préparatoires mutualisés

La présence d'amiante dans les deux bâtiments nécessite une intervention. Afin de rationaliser les coûts et l'organisation du chantier, la commune envisage de lancer un marché de travaux communs comprenant le désamiantage des deux bâtiments ainsi que les premiers travaux de gros œuvre du bâtiment 2.

Coût estimatif du projet pour finaliser le laboratoire de transformation agricole et les premiers travaux du bâtiment 2, incluant le désamiantage ainsi que la maitrise d'œuvre et les bureaux de contrôle et sécurité : 800 000 € HT. Une recherche de financements est d'ores et déjà engagée.

CÉCILE BOCCO

Porteuse du projet “Le Grand Jardin”

Situé aux Adrets, au lieu dit La Pitrouse, "Le Grand Jardin" se développe depuis 2022. Il ouvre désormais ses portes à l’accueil social et thérapeutique. Son exploitante, Cécile Boco, nous explique ce projet aux dimensions à la fois agricoles, sociales et culturelles.

Qu'est ce que le Grand Jardin ?
Le Grand Jardin, c'est une micro exploitation agricole qui cultive et transforme des plantes à tisane et des petits fruits. Cette activité servira dorénavant aussi de support à de l'accueil social et thérapeutique.



L'idée dans un premier temps c'est de permettre à des jeunes entre 16 et 25 ans, concernés par des troubles psychiques, de se remettre en mouvement, de sortir de chez eux, de savoir qu'ils sont attendus quelque part avec une rythmicité. Être en activité au grand air, confrontés aux éléments, parfois aux surprises de la météo dans les soins aux végétaux, cela leur permet de mesurer que chaque geste effectué dans ce jardin a une portée sur quelque chose qui va aller vers de la croissance. Dans cet esprit, il y a aussi une symbolique avec leur développement à eux et le fait de construire leur propre chemin, de grandir à leur façon même si ce n'est pas la même que celle du copain d'à coté. Le contact aux animaux du Grand Jardin, est aussi un moyen des se décentrer de leur problématique, de s’étonner, s’émerveiller et de reprendre confiance.

Avec qui allez-vous travailler ?
L'idée c'est de mettre en place des partenariats avec des structures du médico social telles que des associations, des CMP (Centre Médico-Psychologique), des IME (Institut Médico-Éducatif), des missions locales, des CCAS, des centres sociaux. J'ai pensé cet accueil pour des groupes de petits effectifs, entre 4 et 6 personnes dans l'idéal pour que je puisse être dans une réelle disponibilité quand ils sont là, autant sur les taches qu'ils effectuent que sur les temps de pause qu'ils peuvent avoir besoin de s'accorder dans un des coins spécialement aménagés pour ça dans le Grand Jardin.

Quelle est l’origine de ce projet ?
Cela fait plus de 20 ans que l'idée de développer un projet qui mêle agriculture et social me trotte dans la tête. Je suis moi même travailleuse sociale, avec une formation de conseillère en économie sociale et familiale.
Il y a quelques années suite à une importante période de remise en question, je me suis dit que plutôt que tout arrêter, je pouvais créer moi même le cadre idéal dans lequel j'avais envie de faire ce travail social. Ce qui a rendu la chose concrète c'est la rencontre avec Estelle, la propriétaire du terrain qui a accueilli mon projet à bras ouvert et que je remercie. Elle a de suite accepté de signer une convention de mise à disposition de terrain agricole. De mon côté j'ai pris le statut de "cotisant solidaire", qui en agriculture est réservé aux toutes petites exploitations, et c'était parti !
Au printemps dernier, autour de mon activité s'est créée l'association « au cœur du grand jardin ». L'idée c'est de permettre à ce si beau lieu de vivre aussi en dehors des temps de cultures et



d'accueil social et thérapeutique en amenant de l'artistique, de la musique, de la convivialité, et en permettant à d'autres personnes d'en profiter.

Pouvez vous nous parler de vos tisanes ?
Effectivement, avec toutes les plantes cultivées sur la parcelle nous fabriquons des tisanes... et bientôt des confitures. Ici tout est à échelle humaine. A chaque fois qu'il faut retourner un espace de terre, c'est à la main ! La cueillette et l'effeuillage sont eux aussi réalisés à la main et pour le séchage il n'y a aucun appareil que le séchoir qui fonctionne uniquement à la chaleur du soleil.
Donc voilà, pour l'instant nous proposons une petite gamme de tisanes qui ont chacune leur spécificité et pour lesquelles je me suis amusé à trouver des noms qui fassent penser à l'état dans lequel on se trouve après l'avoir bue. Par exemple "Piouffffff" c'est plutôt l'idée de la détente et la relaxation avec de la verveine, du sureau et de la mélisse ; nous avons également "Aaaaaaaahhh", autour du soulagement de la sphère ORL ou encore "Mmmhhh" notre tisane gourmande et colorée avec des pétales de roses... Et pour chacune d'elle, nous gardons les feuilles entières, pour conserver toute leurs qualités et leurs arômes et parce que je trouve que c'est plus chouette à mettre dans l’eau que des petits morceaux d'on ne sait pas trop quel végétal.

Infos "Le Grand Jardin" et vente de produits :
Cécile Boco : **06 85 16 89 76**
legrandjardin38@gmail.com
Instagram : **@legrandjardin_38**

NEIGE DE CULTURE

Modernisation des équipements à Prapoutel

Il y a les années avec, et il y a les années sans. Le froid et la neige varient d'un hiver à l'autre, à nos latitudes comme à nos altitudes. Autrefois, nous subissions ces aléas sans pouvoir agir, mais les hivers étaient plus souvent rudes que doux.

Depuis l'inauguration de la station en 1971, les périodes de douceur se sont égrenées. Le front de neige était alors parfois dégarni, et les skieurs portaient leurs skis jusqu'aux remontées mécaniques du bas de la station pour rejoindre la neige fraîche, réfugiée un peu plus haut, au niveau du lac de la Jasse, voire au sommet de la station, au Pouta, à 2 450 m.
La situation a changé. Les hivers doux sont devenus la norme, tandis que les hivers rigoureux deviennent exceptionnels dans le massif de Belledonne.

Ils alimentent les discussions jubilatoires des soirées au coin du feu, pendant les longues nuits de décembre : *« Je me rappelle cet hiver où, à Prapoutel, la neige arrivait au niveau du capot de ma Renault 18 ! »*
À la fin des années 1980, quatre hivers consécutifs sans neige creusent un déficit record de 65 millions de francs, alors même que la société d'économie mixte des 7 Laux (SEM T7L) vient d'investir dans de nouveaux appareils.

1988, 1989, 1990, 1991 : les saisons sont courtes et les pertes immenses.

Passons ici sur le plan « Marchand », plan de redressement drastique soutenu avec courage politique par les élus de l'époque, qui a laissé en 1991 des cicatrices parmi les habitants travaillant alors pour la SEM T7L. Il « vide » la société d'économie mixte de la totalité de ses biens au profit du SIVOM de la station des Sept Laux, le 1er janvier 1992.

Ce plan de redressement, assainit alors les finances, mais il ne permet malheureusement pas d'influencer la météo : en 1993 et en 1996, deux nouveaux hivers sans neige. La station ne peut plus subsister avec la seule neige naturelle.

La station doit être rénovée, des enneigeurs doivent être installés et une retenue collinaire construite. Après ces années financièrement difficiles, c'est un véritable casse-tête.
Le plan d'investissement est débloqué fin 1995 grâce à l'intervention du Département : il prévoit 170 millions de francs sur dix ans, dont 30 millions (4,57 M€) consacrés à la neige de culture.

Dès 1996, les premiers enneigeurs sont opérationnels sur le front de neige. Vingt ans plus tard, l'enneigement de culture s'est étendu à l'ensemble de la station et permet de maintenir un bon niveau de skiabilité pendant la période d'ouverture… tant qu'il fait froid.

À titre d'exemple, l'hiver 2006-2007 a été catastrophique, avec une chute de fréquentation de 28 % due à des températures trop douces : la production de neige de culture n'étant possible que par températures négatives, les enneigeurs n'ont pas pu être démarrés.
Cette situation s'est reproduite en 2015-2016. Contre le réchauffement climatique dans nos montagnes, l'enneigement artificiel ne pourra rien.

L'histoire de l'enneigement de notre station nous enseigne que la production de neige de culture est désormais indispensable à sa survie économique. Elle nous rappelle aussi les limites de cette technique, dans un contexte de hausse progressive des températures, hiver après hiver.



SKIEZ MALIN AVEC LE

Grési'MountainPass !

La saison de ski approche ! Avec le Grési'MountainPass, profitez de **10 à 30 % de réduction** sur vos journées de ski aux 7 Laux et au Collet, sans passer par les caisses. Vos journées sont automatiquement facturées après utilisation et la **8e journée est offerte !**
L'abonnement est proposé à **15 € jusqu'au 19 novembre,** contre 40€ ensuite. Une formule idéale pour skier à son rythme tout au long de l'hiver !

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
www.gresimountainpass.com

POURQUOI LA NEIGE DE CULTURE NE PEUT-ELLE RIEN CONTRE UN HIVER “CHAUD” ?

Pour comprendre cette limite, il faut revenir à la physique du procédé. Un enneigeur ne fabrique pas du froid : il se contente de transformer, en quelques secondes, de l’eau liquide en glace, en profitant du froid déjà présent dans l’air. Concrètement, l’eau est pulvérisée en fines gouttelettes qui, en traversant l’atmosphère, perdent leur chaleur par évaporation partielle avant de geler.
Ce mécanisme ne fonctionne que si l’air est suffisamment froid et, surtout, suffisamment sec : on parle de « température humide », qui combine la température réelle de l’air et son taux d’humidité.
Le seuil de température humide, généralement situé autour de -2°C à -3°C, constitue la limite de fonctionnement du système. En dessous, les enneigeurs peuvent tourner et produire de la neige, parfois même par une nuit à -1 °C si l’air est très sec. Au-dessus, aucune technologie ne permet de forcer l’eau à geler : on ne peut pas produire de neige de culture avec un air trop doux, quelle que soit la puissance des enneigeurs installés ou l’argent investi dans le parc de production.
Un hiver « chaud » n’est donc pas seulement un hiver sans chute de neige naturelle : c’est aussi un hiver où les températures nocturnes ne descendent plus, ou trop rarement, sous ce seuil critique.

Historiquement, la production se concentrait sur les nuits de décembre et de janvier, les plus froides de la saison. Mais avec le réchauffement, ces fenêtres de froid se réduisent d’année en année, se décalent, voire disparaissent purement et simplement certaines saisons, comme en 2006-2007.

S’y ajoute un effet d’altitude. Notre station s’étage du front de neige jusqu’au Pouta, à 2 450 m. Plus on monte, plus les températures restent naturellement froides et plus la neige de culture reste efficace. Mais le bas de la station, le plus exposé, est aussi le premier touché par la hausse des températures hivernales : c’est précisément là que la neige de culture est la plus nécessaire, et là qu’elle devient la plus difficile à produire.

Enfin, même lorsque la neige de culture a pu être produite pendant une nuit froide, elle reste vulnérable aux journées douces qui suivent : faute de renouvellement naturel, elle fond plus vite qu’elle n’est reconstituée. La technologie permet donc de sécuriser un enneigement fragile pendant les hivers modérément froids, mais elle ne peut rien contre un climat qui se réchauffe durablement : elle ne fait que repousser l’échéance.

On comprend dès lors pourquoi l’entretien et la modernisation des installations de neige de culture sont un enjeu majeur pour le maintien de l’activité de notre station des 7 Laux.

Depuis le printemps 2026, d’importants travaux de rénovation sont en cours pour garantir la pérennité des plus de 250 postes de tir, qui couvrent 32 % du domaine (57 ha) en puisant chaque année 150 000 m³ d’eau dans les 3 retenues retenues collinaires de la station.



TRAVAUX 2026

MODERNISER UN RÉSEAU VIEUX DE TRENTE ANS

Nicolas Paganon, Responsable Nivoculteur - Directeur d’exploitation au sein de la Société Publique Locale Le Grésivaudan, nous a détaillé le chantier.
Premier volet : la salle des machines du lac de la Jasse, qui date de 1996. Changer ses pompes aurait coûté très cher ; l’ancienne salle a donc été entièrement démolie, et une nouvelle a été construite au départ du lac.
Second volet : la rénovation du réseau de 1996, la première génération d’installations, sur les secteurs de la Russule, du Plan, de la Souchette et de l’Ardoisière, à Prapoutel. Les nouveaux équipements sont plus puissants et consomment moins d’air comprimé.

Commencés entre la mi-mai et le début juin, les travaux doivent être réceptionnés début novembre. L’objectif : ouvrir à l’heure en décembre, voire plus tôt si l’enneigement le permet.

L’EAU

LE VÉRITABLE ENJEU

Nicolas Paganon le souligne : après un printemps et un été aussi secs que ceux que nous venons de connaître, l'accès à l'eau devient un enjeu critique. Il faut pouvoir produire de la neige au bon moment, et en quantité suffisante.
La station puise son eau dans le lac de la Jasse, au Dôme et au Pleynet. Or les niveaux des lacs sont bas, les terrains sont secs, et remplir les retenues en plein hiver est difficile.

Pourquoi ne pas se doter de retenues de plus grande capacité, comme l'a fait Chamrousse ces trente dernières années ? Rapportée à la longueur des pistes, sa capacité de stockage est de l'ordre de 2 000 m³ par kilomètre, contre environ 275 m³ aux 7 Laux. Un tel chantier pourrait se combiner avec d'autres projets de la commune autour de la transition climatique et énergétique. Peut-être y aurait-il là une convergence d'intérêts avec les projets de transition énergétique portés par la commune des Adrets ?!

PROPRIÉTAIRE DE CHIENS

Liberté rime avec responsabilité

Aux Adrets, la présence de chiens circulant librement, sans surveillance de leur propriétaire, suscite de plus en plus d'inquiétudes. Si nos compagnons à quatre pattes ont toute leur place dans la vie du village, leur liberté ne peut s'exercer au détriment de la sécurité et de la tranquillité des habitants et des promeneurs. La réglementation est claire : posséder un chien implique des responsabilités et des obligations.

Un chien en liberté n'est pas nécessairement un chien sous contrôle

Croiser un chien seul sur un chemin, dans une rue ou à proximité d'une habitation peut sembler anodin. Pourtant, cette situation peut rapidement devenir problématique. Car un chien, même habituellement sociable, peut adopter un comportement imprévisible face à un enfant, un vététiste, un promeneur ou un autre animal. Aboiements menaçants, poursuites, morsures ou simples situations d'intimidation peuvent provoquer des accidents et générer un sentiment d'insécurité.

Il ne suffit pas d'affirmer que son chien est gentil ou qu'il n'a jamais mordu pour considérer qu'il ne présente aucun risque. Et même si beaucoup d'habitants connaissent certains chiens et leur propriétaire, il n'en va pas de même pour les visiteurs de notre commune.

Dans une commune comme Les Adrets, où se côtoient habitants, familles, promeneurs, sportifs, animaux domestiques et troupeaux, le respect de chacun passe nécessairement par la maîtrise de son animal.

Être propriétaire, c'est être responsable

La possession d'un animal implique une responsabilité permanente. L'article 1243 du Code civil prévoit que le propriétaire d'un animal, ou la personne qui en a la garde, est responsable des dommages qu'il cause, y compris lorsqu'il s'est échappé. En cas de morsure, de chute provoquée par un chien ou de dommages causés à un autre animal, la responsabilité civile du propriétaire peut donc être engagée. Selon les circonstances, des poursuites pénales sont également possibles.

Il appartient ainsi à chaque propriétaire de prendre les dispositions nécessaires : sécuriser sa propriété, vérifier ses clôtures, empêcher les sorties non surveillées et maintenir son chien sous contrôle lors des promenades. La laisse constitue une précaution essentielle dans les secteurs fréquentés, notamment lorsque le rappel de l'animal n'est pas parfaitement maîtrisé.

L'espace public appartient à tous. Personne ne devrait avoir à modifier son itinéraire ou renoncer à une promenade par crainte de rencontrer un chien laissé sans surveillance.



Que dit la loi sur la divagation des chiens ?

Contrairement à certaines idées reçues, un chien n'a pas besoin d'être abandonné pour être considéré comme divagant. **L'article L.211-23 du Code rural et de la pêche maritime** précise qu'un chien est en état de divagation lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, lorsqu'il se trouve hors de portée de voix ou de tout dispositif permettant son rappel, ou lorsqu'il s'éloigne de plus de 100 mètres de la personne qui en est responsable. **Des exceptions existent néanmoins** pour les chiens participant à une action de chasse ou étant déclarés comme assurant la garde ou la protection d'un troupeau.
Un chien qui sort seul de sa propriété pour se promener dans le village peut donc être considéré comme divaguant, même s'il connaît parfaitement son chemin pour rentrer chez lui.

Le pouvoir de police du maire

La prévention de la divagation relève également des pouvoirs de police du maire. **L'article L.211-22 du Code rural** lui impose de prendre les dispositions nécessaires pour empêcher la divagation des chiens et des chats sur le territoire communal. Le maire peut notamment réglementer leur circulation, imposer la tenue en laisse dans certains secteurs et faire conduire les animaux errants à la fourrière.
Ces mesures ne constituent pas une sanction systématique, mais répondent à une obligation de protection de la population. Lorsque des situations dangereuses ou répétées sont signalées, la commune peut être amenée à intervenir auprès des propriétaires concernés et, si nécessaire, à engager les procédures prévues par la réglementation.
La municipalité actuelle privilégie la prévention et le dialogue, mais la sécurité des habitants exige également de respecter les règles ; aux Adrets, nous avons la chance de vivre dans un environnement naturel privilégié. Cette qualité de vie repose notamment sur un équilibre entre liberté individuelle et respect collectif. Aimer les animaux ne signifie pas leur laisser toute liberté, sans considération pour les autres usagers de l'espace public.
Il ne s'agit ni de stigmatiser les propriétaires de chiens ni de remettre en cause la place des animaux dans notre village. La grande majorité des propriétaires adopte d'ailleurs un comportement responsable. Mais la négligence de quelques-uns ne doit pas devenir une contrainte pour tous.
La commune appelle donc chaque propriétaire à la vigilance et à la responsabilité. En présence d'un chien divagant, les habitants sont invités à signaler la situation à la mairie, en précisant le lieu et les circonstances, sans chercher à intervenir si l'animal présente un danger.



ESPACES NATURELS SENSIBLES DES ADRETS

La tourbière du Poutaz et les prairies sèches de Crêt Chazay

La commune des Adrets a la chance d'abriter deux véritables trésors de nature, reconnus « Espaces Naturels Sensibles » (ENS) par le Département de l'Isère : la tourbière du Poutaz, labellisée depuis 2017, et les côteaux secs du Crêt Chazay, labellisés depuis 2018.

Contrairement à certains grands ENS départementaux, aux Adrets, c'est la commune qui a en charge la gestion de ces espaces naturels. Mais avant de pouvoir agir concrètement, la commune doit être propriétaire ou avoir la maîtrise foncière d'au moins la moitié des terrains concernés par la zone. C'est déjà le cas pour la tourbière du Poutaz, mais pas pour les côteaux secs du Crêt Chazay. La commune poursuit donc ses efforts pour acquérir des parcelles ou passer des accords avec les propriétaires de terrains dans cette zone.

La tourbière du Poutaz

Un joyau humide de 35 hectares

Ce site joue un rôle essentiel : il régule l'eau, stocke du carbone et abrite une faune et une flore exceptionnelles. On y trouve des prairies humides, des zones marécageuses, de petits ruisseaux forestiers, des forêts de hêtres et de sapins. Cette diversité de milieux permet à des espèces rares de s'épanouir, comme le *droséra*, une petite plante qui piège les insectes, ou l'*Orchis de Traunsteiner*, une orchidée devenue très rare dans notre région. Du côté de la faune, l'on peut croiser la salamandre tachetée, le pic noir ou la pie-grièche écorcheur.

Afin de protéger durablement ce milieu fragile, un plan de gestion a été mis en place en 2023, avec des actions soutenues par le Département, prévues jusqu'en 2030.

Le Crêt Chazay

Un balcon naturel sur le Grésivaudan

Avec ses 69 hectares, ce second espace naturel sensible offre un paysage bien différent : des prairies sèches, des pelouses ensoleillées et quelques zones boisées, avec une vue magnifique sur toute la vallée du Grésivaudan. Ces différents espaces, baignés de soleil, accueillent une flore variée et de nombreux insectes butineurs, et servent de « pont naturel » entre différents milieux, permettant aux espèces de circuler sur le territoire.

La Commune n'ayant pas encore assez de maîtrise foncière sur cet espace, il n'y a pas encore de plan de gestion défini, mais une surveillance attentive de ces terrains est assurée.

DEUX RICHESSES À PRÉSERVER

Zones humides, forêts, prairies sèches : ces deux ENS montrent à quel point notre commune bénéficie de paysages variés et précieux. Dans le cadre du programme « **À la découverte des ENS** », les enfants du village ont d'ailleurs pu partir à la rencontre de ces milieux.

Préserver la Tourbière du Poutaz et les côteaux sec du Crêt Chazay, c'est protéger notre biodiversité locale, et transmettre aux générations futures un environnement qui fait aussi la richesse et l'identité de notre village.

Vous êtes propriétaires de terrains à proximité de ces deux espaces naturels ? et vous souhaiteriez vendre ? N'hésitez pas à en informer la mairie.



THEYS-LES ADRETS

un regroupement de casernes

Dans le précédent numéro du Vivre aux Adrets, l'histoire de nos pompiers vous était contée, tandis que la municipalité attendait des précisions sur l'avenir de la caserne et son possible regroupement avec celle de Theys. Depuis, les échanges avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Isère ont permis de mieux comprendre les enjeux de cette réorganisation. Derrière la fermeture annoncée de notre caserne, une priorité : garantir des secours efficaces et durables aux habitants du Balcon de Belledonne.

Une organisation qui atteint ses limites

Depuis 1889, les sapeurs-pompiers volontaires font vivre le centre de secours des Adrets. Mais ces dernières années, la diminution des effectifs et de leur disponibilité a fragilisé son fonctionnement. Sur douze pompiers encore engagés – contre 44 lors de la création du corps – seuls six sont aujourd'hui réellement actifs. Une situation qui complique la constitution de chaque équipe d'intervention, notamment en journée, lorsque les volontaires doivent concilier leur engagement avec leurs obligations professionnelles et familiales.

Avec environ 40 interventions annuelles, le centre ne parvient plus à répondre à toutes les sollicitations. Près de 40 % sont ainsi prises en charge par les centres voisins (Theys, Le Touvet, Crolles et Pontcharra), faute de personnel disponible localement.

Face à cette réalité, une question s'impose : ne vaut-il pas mieux réunir les moyens humains et matériels pour disposer d'équipes plus opérationnelles ?

1889

création de la première compagnie de sapeurs pompiers volontaires aux Adrets

7 km

entre les casernes de Theys et des Adrets

40

interventions annuelles par les volontaires des Adrets

30 à 40%

d'interventions non assurées par les seuls effectifs locaux

Pourquoi un regroupement à Theys ?

Engagée depuis environ un an, cette réflexion s'inscrit dans la démarche départementale d'adaptation des secours. Le Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR), actualisé en juillet 2026, a notamment identifié le secteur de Theys et des Adrets comme nécessitant une réorganisation.

Le choix de Theys s'explique principalement par les infrastructures. Notre caserne, située en bordure de la route départementale, est vieillissante et inadaptée aux exigences actuelles : locaux exigus, absence de vestiaires adaptés et possibilités d'évolution limitées. Celle de Theys, plus récente et spacieuse, dispose d'équipements modernes.

La construction d'une nouvelle caserne aux Adrets avait pourtant été envisagée. Entre 2016 et 2024, plusieurs discussions entre le SDIS et les élus locaux avaient porté sur différentes implantations : le col des Ayes, le hameau des Barres, puis l'ancienne miellerie. Malgré ces réflexions, aucun projet concret n'avait pu aboutir.

Distants de seulement sept kilomètres, les deux centres collaborent déjà régulièrement. Leur regroupement à Theys permet de renforcer cette complémentarité, mais entraîne de facto la fermeture de la caserne des Adrets, après plus d'un siècle d'histoire.

En réunissant ainsi les effectifs, le SDIS souhaite constituer des équipages complets, capables d'intervenir davantage en autonomie. Le centre regroupé disposera notamment de son propre véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV), autrement dit une ambulance.



Retrouver une dynamique collective

Pour Olivier Baroz, engagé depuis 34 ans chez les pompiers dont 16 au sein de la caserne des Adrets,

« cette évolution n'est pas simple à défendre, car au-delà du bâtiment, c'est surtout une histoire collective, un ancrage et des liens forts tissés avec les habitants qui forgent l'identité et l'attachement des volontaires à leur caserne. »

Mais il reconnaît aussi les limites du fonctionnement actuel et voit dans ce regroupement une occasion de remobiliser les équipes.

Environ la moitié des effectifs actuels envisagent de poursuivre leur engagement à Theys. Intégrer une équipe plus étoffée, partager les manœuvres et les formations pourrait redonner un nouvel élan au volontariat.

La sécurité des habitants avant tout

Dans notre territoire de montagne, avec notamment la station des 7 Laux, les distances et les conditions d'accès rendent la proximité des secours particulièrement importante.

Le SDIS assure que cette réorganisation permettra de maintenir des délais l'intervention maîtrisés tout en améliorant la réponse opérationnelle.

Si la fermeture de la caserne des Adrets constitue une perte symbolique pour notre commune, la priorité reste de garantir des secours locaux disponibles, rapides et efficaces. C'est sur ces résultats concrets que cette réorganisation devra être appréciée.

Cette évolution rappelle enfin la valeur de l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires

« des gens ordinaires qui accomplissent des choses extraordinaires ».

Leur dévouement mérite notre reconnaissance et doit continuer à être encouragé. Car le défi reste entier : recruter et fidéliser celles et ceux qui assurent la sécurité de nos territoires ruraux.

COMMENT ET QUAND DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE ?

Dès 11 ans, les jeunes peuvent rejoindre une section de Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) pour découvrir les gestes de secours, les techniques d'intervention et l'esprit d'équipe. Les inscriptions se font généralement à la rentrée scolaire.

Dès 16 ans, il est possible de devenir sapeur-pompier volontaire, sous réserve de remplir les conditions d'aptitude, avec une formation adaptée.



INFORMATIONS

Pour les habitants des Adrets et du Grésivaudan, renseignements auprès de la caserne de Theys ou sur www.sdis38.fr rubrique « Nous rejoindre ».



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les Adrets poursuivent leur engagement

Depuis le début du mandat, la municipalité des Adrets a fait de la transition énergétique un axe majeur de son action publique. Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU), l'axe 3 du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) consacré à l'adaptation climatique et à la réduction des émissions, fixe trois orientations :

1. adapter le territoire,

2. renforcer les liens entre les hameaux et le cœur de village,

3. améliorer la qualité du parc bâti existant.

Pour avancer sur ces sujets, les élus ont rencontré de nombreux acteurs de l'énergie, de la rénovation et de l'hydroélectricité : ENEDIS (ex ERDF – Électricité Réseau Distribution France), l'AGEDEN (Association pour une GEstion Durable de l'ENergie), TE38 (Territoire Énergie Isère), Gresi21, ainsi que plusieurs entreprises spécialisées dans les projets hydroélectriques.

La réunion publique, organisée le 23 septembre dernier, a permis de présenter aux habitants un point d'étape et la feuille de route de la commune.

UN CŒUR DE VILLAGE À TRANSFORMER

Sobriété et performance énergétique

Le diagnostic énergétique mené en septembre 2023 a mis en évidence plusieurs pistes d'amélioration pour les bâtiments du cœur de village. Des axes structurants ont été identifiés :

- rénover le bâti pour diminuer la consommation.
- transformer les systèmes de chauffage afin de sortir des énergies fossiles, en étudiant la géothermie, le solaire thermique, le bois ou encore la création d'un réseau de chaleur mutualisé.

ACCOMPAGNER LES HABITANTS

SOBRIÉTÉ, RÉNOVATION ET PRODUCTION D'ÉNERGIE

La commune mène également des actions de sensibilisation et d'accompagnement

- interventions scolaires,
- cafés de la rénovation,
- soirées thermographiques,
- ateliers sur la sobriété énergétique.

Ces actions sont menées en partenariat avec la Communauté de communes Le Grésivaudan et l'AGEDEN.

La commune souhaite aussi encourager la création de groupes de partage de connaissances autour des systèmes de chauffage ou de production d'énergie, afin d'aider les habitants à abandonner les énergies fossiles.

Les habitants intéressés sont invités à rejoindre les groupes de travail en se faisant connaître auprès de la mairie.

contact@lesadrets.fr
04 76 71 06 93

L'école : un bâtiment prioritaire

L'école représente une part importante de la consommation énergétique communale. Elle a bénéficié cette année d'un audit complet dans le cadre du programme Batiwatt de TE38. Les préconisations portent sur l'optimisation du chauffage, l'isolation des murs, l'amélioration de la ventilation, le changement du système de chauffage.
Ces actions devront être sélectionnées et planifiées en fonction des capacités d'investissement de la commune, des subventions mobilisables et de l'aspect patrimonial du bâtiment. L'enjeu du confort d'été, devenu essentiel avec les épisodes de canicule, fait également partie des réflexions en cours.

La mairie : une rénovation intégrant l'énergie

La rénovation de la mairie, prévue entre 2028 et 2030, intégrera un volet énergétique afin d'améliorer durablement la performance du bâtiment.

Autres bâtiments communaux

Les garages, la salle Pelloux, le chalet des Brandes et plusieurs autres bâtiments ont été évalués pour prioriser les actions à mener. Les services techniques (bâtiment à Prapoutel), très consommateurs de fioul, vont faire l'objet d'un audit complémentaire et d'un plan d'action spécifique dès cette année.

DES ACTIONS TRANSVERSALES

pour réduire les charges de la commune

Au-delà des bâtiments, la commune mène d'autres actions contribuant à réduire les dépenses de fonctionnement et permettant de dégager des marges de manœuvre financières : optimisation des abonnements électriques et finalisation de la rénovation de l'éclairage public en basse consommation (travaux jusqu'en 2027), étude du potentiel photovoltaïque sur les toitures communales, et en particulier de l'autoconsommation photovoltaïque à l'échelle d'un groupement de bâtiments publics.

Ces actions devront être sélectionnées et planifiées en fonction des capacités d'investissement de la commune, des subventions mobilisables et de l'aspect patrimonial du bâtiment. L'enjeu du confort d'été, devenu essentiel avec les épisodes de canicule, fait également partie des réflexions en cours.

Hydroélectricité : des projets structurants pour l'avenir du territoire

La commune explore également des projets hydroélectriques susceptibles de produire de l'électricité renouvelable ou de renforcer le réseau électrique local. Plusieurs acteurs privés ont été rencontrés pour étudier différentes pistes : turbinage du ruisseau des Adrets ou du réseau d'adduction d'eau potable.

Ces projets permettraient de valoriser une énergie aujourd'hui perdue, tout en générant des recettes pour la commune. Les études se poursuivent pour préciser les contraintes techniques et les opportunités.

Une STEP : une "batterie hydroélectrique" locale

La commune étudie aussi la possibilité d'implanter une Station de Transfert d'Énergie par Pompage (STEP). Ce système permet de stocker l'énergie renouvelable et de la restituer en période de forte consommation.
La réunion publique a permis de partager les impacts, les contraintes et les retombées possibles :

- production de neige pour la station,
- réserve incendie,
- eau pour l'agriculture,
- zones de fraîcheur,
- retombées économiques pour la commune.

Les élus souhaitent désormais approfondir ces projets avec les habitants et travailler avec la Communauté de communes Le Grésivaudan afin de les inscrire dans une vision territoriale cohérente.

NOVEMBRE

MOIS DE LA RÉNOVATION DANS LE GRÉSIVAUDAN §

Vous envisagez de rénover votre logement, d'améliorer son isolation ou de réduire vos factures d'énergie ? Tout au long du mois de novembre, la Communauté de communes Le Grésivaudan propose des animations et des temps d'échange pour accompagner les habitants dans leurs projets.
L'occasion de s'informer sur les solutions techniques, les aides financières et les démarches à entreprendre, avec des conseils adaptés à chaque situation.



À NOTER

le Café rénovation du jeudi 19 novembre à 18h à la Marmite,
un rendez-vous convivial pour poser vos questions et avancer dans votre projet.

ÉGLISE SAINT-ANDRÉ

Sauvons le patrimoine du village

Notre église saint-André est un témoin de l'histoire du village depuis le XIIe siècle. C'est le plus ancien bâtiment des Adrets. Aujourd'hui, ce pilier de notre patrimoine est malade et des travaux d'urgence s'imposent. Après trois ans de diagnostic et de montage de dossiers financiers, les travaux “d’urgence” démarreront fin mars 2027. L'édifice sera fermé pendant toute la durée du chantier. Voici ce qui va se passer, et pourquoi.

COMME TOUJOURS, UN PEU D’HISTOIRE…

En 1104, première trace de son histoire dans le cartulaire de Saint-Hugues, sous la mention « ecclesia de Adreiz ». L'église des Adrets est placée sous le vocable de saint André et donnée au prieuré de Saint-Martin-de-Misère. De cet édifice médiéval, il ne reste pas grand-chose : très probablement la seule partie basse de son clocher. Lors du diagnostic d'Atelier Multiple en avril 2025, les architectes notent :

« Le clocher présente en partie basse de la face est, une baie ancienne à encadrement chanfreiné, ce qui laisserait supposer que la partie basse du clocher pourrait correspondre à celui de l'église primitive. ».

Quel lien fort avec notre passé !

CE CLOCHER A ÉTÉ SAUVÉ DEUX FOIS

Une première fois pendant les guerres de Religion. Différentes archives rapportent qu'à sa base sont ensevelis plusieurs membres de la famille de Beaumont des Adrets, dont Georges, père de François de Beaumont, le célèbre baron des Adrets. Ce chef huguenot redouté, dont les troupes ravagèrent la quasi-totalité des édifices religieux de la région, aurait épargné délibérément notre église par respect pour la sépulture de son père.

La seconde fois, c'est en 1840. L'église, qui menaçait de tomber en ruine, fut entièrement reconstruite sur place et seul le clocher fut conservé, puis surélevé pour que le son des cloches puisse porter plus loin suite à l’agrandissement de la paroisse.

POURQUOI IL EST URGENT D'INTERVENIR

C'est le témoignage des paroissiens qui a mobilisé l'équipe municipale : de petits morceaux de plâtre tombent régulièrement des voûtes, le plancher de la sacristie s'affaisse, le plafond de la salle basse du clocher est troué. Après le diagnostic de 2025 confié à l'Atelier Multiple, les priorités et les urgences se dessinent. L'eau pénètre dans le mur enterré du bas-côté nord ; les enduits s'effritent et les bases de pilastres se désagrègent ; la façade ouest est parcourue de fissures ; la salle basse du clocher, enduite au ciment il y a quelques dizaines d'années, emprisonne l'humidité au lieu de la laisser s'évaporer.

Les désordres s'aggravent de jour en jour. Il faut alors intervenir rapidement pour stabiliser la structure de notre église. Deux autres phases de travaux seront réalisées dans les années qui viennent, pour la rénovation des enduits des autres façades.



LE CHANTIER

Une première phase de travaux d'urgence : façade ouest, drainage nord, soubassements des bas-côtés et de la salle basse du clocher, plancher de la sacristie, fissures des voûtes, sécurisation de l'accès aux cloches.

Maîtrise d'œuvre : Atelier Multiple, architecte du patrimoine.

Le calendrier. Neuf lots, une première phase, démarrage fin mars 2027.

Les entreprises retenues suite au marché public :

- Lot 1 – Maçonnerie patrimoine (dont échafaudage)
  Cheval Patrimoine, 115 252,47 € HT
- Lot 2 – Charpente / Couverture
  LCG, 19 623,02 € HT
- Lot 3 – Vitraux
  Atelier Thomas Vitraux, 6 987,00 € HT
- Lot 4 – Menuiseries bois
  SUD FRANCE, 18 695,00 € HT
- Lot 5 – Serrurerie / Fer forgé
  Atelier Thomas Vitraux, 3 264,00 € HT
- Lot 6 – Électricité
  Moncenix-Larue, 6 016,32 € HT
- Lot 7 – Gypserie / Peinture
  Staff Expression, 37 000,00 €HT
- Lot 8 – Nettoyage de fin de chantier
  MC Propreté, 8 200,00 € HT
- Lot 9 – Déménagement, poses et déposes
  MC Propreté, 6 400,00 € HT

TOTAL DES 9 LOTS : 221 437,81 € HT

\+ les missions obligatoires de contrôle technique, du bureau sécurité et mission de suivi d’Assistace à Maîtrise d’Ouvrage et de coordination, suivi des travaux.

Le coût. Environ 270 000 € hors taxes, financés par le Département de l'Isère, la Communauté de communes Le Grésivaudan, la Région, le mécénat privé, l'autofinancement communal et vos dons.

L'église. Fermée au public pendant toute la durée du chantier. Pour les célébrations et les manifestations, une solution de repli est à l'étude avec la paroisse et les associations.

DÉROULEMENT DU CHANTIER

Les travaux forment une phase continue, répartie entre neuf lots : maçonnerie patrimoniale, vitraux, charpente-couverture, menuiserie, serrurerie, électricité, plâtrerie-peinture, nettoyage et déménagement du mobilier.

Tout commence par la préparation du chantier :

- le déménagement des objets avec la paroisse et les services techniques ;
- le démontage du meuble de sacristie ;
- le montage des échafaudages.

Puis débutent les travaux sur la façade elle-même :

- purge des maçonneries déformées,
- traitement des fissures,
- pose d'un tirant de confortement,
- enduit et finitions.

En parallèle, un drainage est creusé le long de la façade nord (rappelez-vous les infiltrations dans le mur du bas-côté nord).

C'est seulement une fois le drainage en place et les murs assainis que l'intérieur peut être traité. Le dessalement des soubassements se fait par compresses : un enduit argileux qu'on laisse agir pour qu'il absorbe les sels, avant de le retirer. Les pierres hors d'usage sont remplacées, avant un enduit à la chaux naturelle. Même protocole dans la salle basse du clocher.

Les fissures des voûtes et les raccords de peinture ne viendront qu'à la toute fin. Entre-temps auront été menés la réfection du plancher de la sacristie, le remplacement des échelles du clocher par des escaliers de meunier avec main courante, la reprise de la couverture du pignon ouest et des bas-côtés, la restauration du vitrail de l'oculus, de la porte d'entrée et de la chaire.

L'ÉGLISE RESTERA FERMÉE PENDANT LES TRAVAUX

Entre échafaudages, travaux en hauteur, tranchées et mobilier déposé, l'église ne sera pas praticable : elle sera donc fermée au public pendant toute la durée des travaux.
Les célébrations et manifestations habituellement accueillies dans l'édifice feront l'objet d'une solution de repli, à l'étude avec la paroisse et les associations.

La place du village restera accessible, mais la circulation des camions et l'installation du chantier va fortement impacter la vie locale de la place du village : manifestations ponctuelles, livraisons de La Marmite, entrées et sorties de l'école, cérémonies. Chacun va devoir s'adapter pendant cette période de travaux.

Une fermeture de l'église est prévue à mi-mars 2027 pour une réouverture pendant l'été de cette même année (en attente des plannings des entreprises).



UN CHANTIER AUX FINANCEMENTS MULTIPLES

Cette première phase de travaux, essentielle pour léguer notre plus ancien édifice aux générations futures, représente un coût d'environ 270 000 € hors taxes.

Ce montant, la commune ne peut pas le supporter seule. Le plan de financement associe des subventions publiques : Département de l'Isère, Communauté de communes Le Grésivaudan, Région Auvergne-Rhône-Alpes, du mécénat privé, un soutien exceptionnel de la Fondation du Patrimoine et de l'autofinancement communal. Les demandes de subventions sont déposées.

Autre levier de financement : la collecte de dons ouverte le 10 septembre 2025 avec la Fondation du Patrimoine.
Elle a déjà réuni un peu plus de 17 000 € auprès d'une centaine de donateurs. Dans un village de mille habitants, c'est déjà important, et c'est ce qui rend le dossier crédible devant chaque financeur : chaque euro donné ne finance pas seulement sa part de travaux, il aide à déclencher les autres.

FONDATION DU PATRIMOINE

Chaque don compte

La collecte de dons, organisée avec la Fondation du patrimoine, est toujours ouverte ! Particuliers, entreprises, habitants ou amoureux de notre village : chacun peut contribuer, à la hauteur de ses moyens.
Même les petits dons comptent. Mobilisons-nous pour sauver notre église !
Pour faire un don : fondation-patrimoine.org/102999 ou via un bulletin disponible en mairie ou dans l'église.

A noter : Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt selon la législation en vigueur.

NUMÉROS UTILES

MAIRIE LES ADRETS

61 rue du Cardelet, 38190 Les Adrets
04 76 71 06 93 - www.lesadrets.fr

Accueil au public
du lundi au vendredi de 8h à 12h
☎ 04 76 71 06 93
contact@lesadrets.fr

Permanences urbanisme
sur rendez-vous
☎ 04 76 71 17 12
urbanisme@lesadrets.fr

Rencontre avec Mme la Maire ou des élu.e.s sur rendez-vous, demande à adresser à
☎ 04 76 71 06 93
contact@lesadrets.fr

FRANCE SERVICES

Permanences à la Mairie des Adrets
Jeudi de 8h30 à 12h sur rendez-vous
☎ 04 76 97 94 10
france-services@le-gresivaudan.fr

TAXI LES 7 LAUX

Toute distance, taxi conventionné sécurité sociale
☎ 04 76 71 06 40 - 06 74 94 10 61

MÉDICO-SOCIAL

Cabinet Médical de Prapoutel
Médecine générale - Traumatologie - Soins médicaux urgents
Dr Richard LANGLOIS
Dr Océane HAURE
☎ 04 76 08 19 60
www.doc7laux.com

Cabinet Infirmières de Theys
Soins à domicile et au cabinet.
- 7 jours sur 7
- 74 Parc Jail, 38570 Theys

Vos infirmières : Mme Martin Laurence, Denis Nadège, Mouton-Benoît Coralie, et Pelus Béatrice.
☎ 06 08 31 40 18

Cabinet de Kinésithérapeutes
Marion VIGUIÉ-ANXIONNAZ
☎ 07 82 47 60 32
Yannick DIDIER
☎ 06 30 19 63 01

Orthophoniste
Eléonore DANGE
☎ 07 86 02 87 88

Pharmacie Prapoutel
9h-12h30 et 16h-19h30, tous les jours - en saison uniquement
☎ 04 76 08 74 27



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

19 Juin 2026 **Jade LALY VIAL**

2 Juillet 2026
Lou BRUNET-MANQUAT

18 Juillet 2026
Zulma LAGACIE GUYOT

18 Août 2026 **Thaïs BRUNET**

MARIAGES

30 Mai 2026 - **Tatiana ROUSSEL et Sébastien CHOMY**

6 Juin 2026 - **Hélène LEBLOND et Antoine MORAUX**

18 Juillet 2026 - **Alexandra BRION et Romain STANKE**

26 Sept. 2026 - **Marion MIAOULIS et Loup GACHET**

DÉCÈS

PACALLET Irène, née BŒUF, le 16 août 1930, décédée le 22 mai 2026 aux Adrets

CROLLES
NOUVEAU CENTRE FUNÉRAIRE



Inauguré le 15 octobre par le maire de Crolles, Philippe Lorimier, et le nouveau président des PFI, M. Torres, ce centre funéraire offre aux familles du Grésivaudan un service public de proximité à coût maîtrisé. Situé au 37 rue Emmanuel Mounier à Crolles, il comprend des espaces d'accueil, une salle de cérémonie et des salons privatifs. Dans un cadre apaisant entre Chartreuse et Belledonne, ce nouvel équipement complète celui de La Tronche, aujourd'hui saturé, et accompagne les familles dans le recueillement.